

Journée du droit

## Des élèves de 6<sup>e</sup> année de Père-Lacombe au tribunal

La classe de Mme Leblanc a pris son rôle très au sérieux durant le procès simulé au Palais de justice d'Edmonton, le 13 avril dernier.

**Emma Ailinn Hautecœur**

Edmonton

Ce n'est pas facile de comprendre tous les concepts de droit alors qu'on n'est même pas encore au secondaire. « À cet âge-là, on n'a pas les capacités cognitives d'absorber le principe de contre-interrogation, par exemple. Pourtant certains étaient capables », raconte l'avocat Denis Lefebvre, qui s'est porté volontaire pour entraîner les élèves de l'école Père-Lacombe en vue du procès simulé.

« C'est une classe qui a montré beaucoup de maturité et d'enthousiasme dans le processus », estime Me Lefebvre.

Habituellement fréquentée par des élèves du secondaire, cette activité se déroule chaque année lors de la Journée du droit à Edmonton, selon l'élan des écoles francophones.



L'avocat Denis Lefebvre s'est porté volontaire pour entraîner des élèves de l'école Père-Lacombe.  
Photos : Emma Ailinn Hautecœur

Le thème du procès, proposé par l'Association des juristes d'expression française d'Alberta (AJEFA) était la diffamation sur le réseau social Facebook, « sujet qui venait à point », note l'enseignante Isabelle Leblanc, étant donné que l'école a vécu un épisode similaire cette année.

« Une élève avait usurpé l'identité d'une autre sur le chat. La diffamation a été prouvée et il y a eu des conséquences », relate-t-elle.

Denis Lefebvre, ancien pédagogue, s'est dit très heureux de l'expérience qu'il a partagée avec les élèves durant les semaines qui ont précédé le procès. LAJEFA a fourni l'argumentaire et lui, les a orientés sur le fonctionnement du système juridique.

« L'important, c'est d'abord de comprendre ce qu'est la diffamation, et ensuite, comme tout avocat peu importe le camp, de savoir ce qu'on doit prouver », articule l'avocat.

Les arguments présentés devant la juge Morgan McLeland, une stagiaire membre de l'AJEFA, étaient préétablis, mais le jury a délibéré en toute discrétion et a rendu sa décision de façon spontanée.

Bruce Opolsky, qui avait intenté le procès fictif, a été jugé victime de diffamation et la juge a ordonné une compensation financière aux défendeurs.

Maleah Smeenk, une des défenderesses, a qualifié sa participation d'« amusante et



stressante » puisqu'il s'agit de s'exprimer devant toute une salle à l'oral. Elle n'était pas satisfaite du jugement rendu, qu'elle ne trouvait pas juste vis-à-vis du témoignage de la défense.

Après l'audience, les élèves journalistes ont posé des questions aux témoins, aux avocats et à la juge en vue de rapporter l'issue du procès au grand public. « Pour les élèves, le plus important était d'assimiler le rôle de chacun des acteurs dans le bon déroulement de la justice en démocratie », souligne Me Lefebvre.



Les élèves de Père-Lacombe qui ont participé au projet.

« Les gens ont souvent une impression faussée de ce qu'est le droit, à cause de la télé, en particulier », pense-t-il.

Il a pour projet d'ancrer cette formation de base dans le cur-

riculum des écoles qui le souhaitent, à raison d'une visite par mois, qui culminerait à l'occasion d'événement comme la Journée du droit, ou des procès simulés à l'école même.

